



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

LE CENTRE DE GESTION DU CALVADOS
ouvre l'examen professionnel de
CONSEILLER TERRITORIAL DES ACTIVITES
PHYSIQUES & SPORTIVES PRINCIPAL
CATÉGORIE A
Par avancement de grade
Session 2024

CONDITIONS D'ACCES	PERIODE D'INSCRIPTION
<p>L'examen professionnel est ouvert aux conseillers qui justifient d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint le 5^{ème} échelon du grade de conseiller.</p> <p>En application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, les candidats peuvent subir un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude.</p> <p>En conséquence, la combinaison de ces deux dispositions permet aux candidats de se présenter à une session de l'examen s'ils remplissent les conditions d'accès au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit cette session, soit au 31 décembre 2025.</p> <p>L'inscription à un examen professionnel est une démarche individuelle. Il appartient donc au candidat de transmettre personnellement son dossier d'inscription original dans le délai imparti.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Retrait des dossiers</u></p> <p style="text-align: center;">14 novembre au 20 décembre 2023</p> <p style="text-align: center;"><u>Pré-inscription ouverte soit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le site internet du Centre de Gestion du CALVADOS www.cdq14.fr - Sur le portail national « concours-territorial.fr » <p>Le Centre de Gestion du Calvados ne validera l'inscription qu'à réception du dossier d'inscription avec si possible les pièces complémentaires (pièces qui peuvent être transmises ultérieurement) adressés par voie postale (cachet de la poste ou du prestataire ou preuve de dépôt auprès du prestataire faisant foi) ou déposés au Centre de Gestion du Calvados - service Concours aux heures d'ouverture habituelles ou transférés par voie dématérialisée par validation du candidat sur son espace sécurisé (cliquer sur « clôturer mon inscription »).</p> <p>Tout dossier d'inscription qui ne serait que l'impression de la page d'écran (de la préinscription) ou la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté.</p> <p style="text-align: center;"><u>Date limite du dépôt des dossiers de pré-inscriptions</u></p> <p style="text-align: center;">28 décembre 2023</p>
<p style="text-align: center;">Les épreuves écrites se dérouleront à CAEN ou sa périphérie à partir du 18 avril 2024</p> <p style="text-align: center;">Tous Renseignements complémentaires pourront être communiqués sur simple demande adressée au service concours du Gestion de Gestion du Calvados – concours@cdq14.fr - Tél : 02.31.15.50.20</p>	